

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

GE

TROISIÈME PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Varimon SA, en liquidation, Carouge**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordi-
naire
3.

Date de la décision: 15.01.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **10.03.2010**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
M. Philipp Akeret, liquidateur, P.a. : Société Fiduciaire Suisse
SA, Langegasse 15, 4002 Bâle
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait
que la société se réserve le droit de demander la procédure de
radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO

Perrin Habs & Henriod, Notaires
1002 Lausanne

05488880